

NOTE DE POLITIQUE

AIRPORT CARBON ACCREDITATION

Dans un contexte international où le changement climatique et ses impacts exigent une mobilisation forte, immédiate et durable de l'ensemble des acteurs et secteurs d'activité, les Aéroports de Lyon-Saint Exupéry et Lyon Bron inscrivent la diminution de leurs empreintes environnementales et en particulier de leurs émissions de gaz à effet de serre comme un enjeu prioritaire et stratégique.

La stratégie RSE de nos aéroports, issue du Manifeste VINCI Ensemble et définie dans notre feuille de route 2025/2026 et notre Note de Politique Développement Durable et RSE, s'inscrit pleinement dans l'ambition environnementale du Groupe, qui s'appuie sur 3 piliers : agir pour le climat, préserver la biodiversité et les milieux naturels et optimiser les ressources grâce à l'économie circulaire. A l'échelle de VINCI Airports, cette ambition se traduit notamment par le déploiement de technologies d'éclairage LED, le développement d'énergies renouvelables comme le photovoltaïque ou l'hydrogène vert, l'électrification des flottes de véhicules, l'approvisionnement en biocarburants et la mise en œuvre de projets de séquestration des émissions résiduelles. En 2024, l'aéroport Lyon-Saint Exupéry a ainsi atteint 90% de réduction des émissions de ses activités contrôlées selon le référentiel ACA (Scopes 1 & 2) par rapport à l'année de référence 2013.

Aéroports de Lyon renouvelle sa participation au programme international Airport Carbon Accréditation (ACA) développé par l'ACI Europe avec pour objectifs :

- Pour LYS, la certification au plus haut niveau 5 en 2025
- Pour LYN, le renouvellement du niveau 4+ «Transition» en 2025 et la certification au plus haut niveau 5 d'ici à 2035



Pour ce faire, Aéroports de Lyon s'appuie sur son système robuste de mesure des émissions directes et indirectes qui lui a permis d'atteindre les premiers niveaux et d'intégrer toutes les émissions du Scope 3 Guidance du GHG Protocol applicables au secteur aéroportuaire comme défini par le référentiel ACA.

Aéroports de Lyon s'engage ainsi à mettre en œuvre un plan d'action ambitieux afin de poursuivre la décarbonation des activités de LYS et LYN et, sur la base du référentiel ACA pour :

- LYS : maintenir le zéro émission nette de carbone sur ses sources d'émissions directes atteint en 2024
- LYN : atteindre 90% de réduction d'ici à 2035, compenser le résiduel puis maintenir le zéro émission nette de carbone sur ses sources d'émission directes (Scopes 1 & 2)
- LYS et LYN : atteindre zéro émission nette de carbone sur les émissions de ses parties prenantes (Scope 3) à horizon 2050, en appliquant notamment les préconisations de la Feuille de route de décarbonation du transport aérien dans le cadre de l'article 301 de la Loi climat et résilience.

Fait à Colombier Saugnieu, le 22 janvier 2025
Cédric FECHTER, Président du Directoire

A large, handwritten black ink signature of Cédric FECHTER's name, which appears to be "Cédric FECHTER". It is written in a cursive style with a prominent loop at the end.

LYON
AÉROPORT
Powered by
VINCI
AIRPORTS